



Zoom sur...

L'assainissement

www.loroux-bottereau.fr

04
Plan pluriannuel
le point sur les projets

04



18
Accueil périscolaire
la réflexion progresse

18



Sommaire



Zoom sur...
L'assainissement

13

- 4 Infos Mairie
- 8 Bien dans ma Ville
- 10 Santé / Solidarité
- 11 Entreprendre
- 12 A l'honneur
- 17 Energies Jeunes
- 20 Esprit Sportif
- 21 Culture / Découverte
- 26 Expression Libre
- 27 Bloc-Notes
- 28 Arrêt sur Images



Hôtel de ville - 14 place Rosmadec
BP 20 - 44430 LE LOROUX-BOTTÉREAU
Tél. 02 51 71 91 00 - Fax 02 40 33 86 16
Mél. : contact@loroux-bottereau.fr

Site : www.loroux-bottereau.fr
Responsable communication : Sandrine HELIOU
Directeur de publication : Paul CORBET, Maire
Concept graphique : Fabienne Rault - 06 62 50 20 27
Impression : Le Point d'Impression
La Chapelle Basse Mer - Tél. 02 40 03 68 68
Tirage : 3000 exemplaires

Edito



Cela va faire deux ans que notre équipe est en place, deux années qui nous auront permis de peaufiner notre plan pluriannuel que vous découvrirez dans les pages ci-après.

Celui-ci fait la part belle au sport, avec un équipement important à la hauteur des besoins de notre commune, sans pour autant oublier les autres domaines. Beaucoup de choses sont prévues, il a tout de même fallu faire des choix car nous ne pourrions pas tout réaliser. Le budget d'investissement reste néanmoins très important. Et tout cela se fera sans augmenter les taux communaux des impôts locaux.

Avec ses 6.500 habitants actuels et la croissance démographique voulue pour les années à venir (7.500 habitants d'ici 2012 et autour de 8.000 en 2015), le Loroux-Bottereau fait plus que jamais figure de commune dynamique.

L'activité économique et commerciale fait bien entendu partie intégrante de ce dynamisme, elle en est même le moteur.

C'est pourquoi nous avons, dès l'annonce de la fermeture du supermarché Champion, entrepris des discussions avec le groupe Intermarché, propriétaire des murs. Nouvelle enseigne, rachat par la commune... toutes les pistes permettant le maintien d'une activité commerciale en centre-ville sont examinées. Plusieurs repreneurs potentiels se sont d'ailleurs déjà fait connaître, preuve que le Loroux-Bottereau est une commune attractive !

Nous vous tiendrons bien entendu informés des avancées du dossier.

Paul CORBET
Maire du Loroux-Bottereau

Infos Mairie

16.657.000 euros d'investissement pour accompagner le développement de la commune

Après près de deux ans de réflexion, le Plan pluriannuel d'investissement pour les 5 prochaines années a été adopté par le Conseil municipal lors de la séance du 10 novembre 2009. Particulièrement ambitieux, car bien supérieur aux précédents, il traduit la volonté de la municipalité de continuer à investir pour accompagner le développement de la commune. Avec cette particularité qu'il convient de noter en ces temps de crise : sa mise en oeuvre n'entraînera aucune augmentation des taux d'imposition communaux.



16.657.000 €

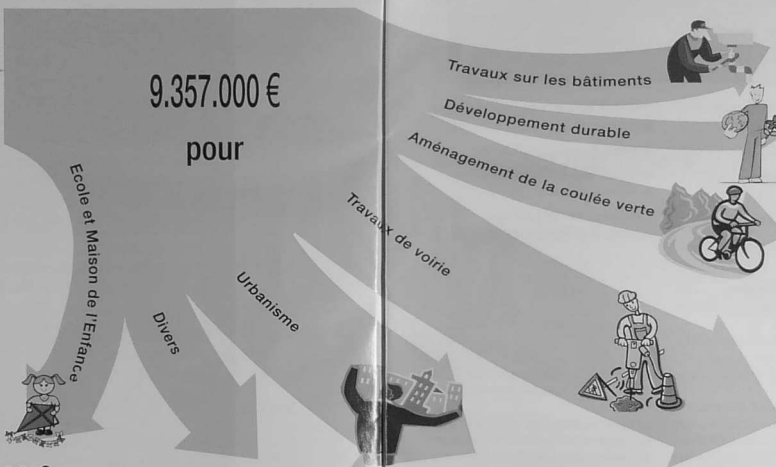


7.300.000 €

sont prévus pour la réalisation d'un complexe sportif à la hauteur des besoins de notre commune. Le sport n'était pas une priorité sous les précédents mandats, mais la croissance démographique et la forte demande ont rendu nécessaire un investissement massif.

Les équipements programmés (une salle omnisports, deux terrains synthétiques et une piste d'athlétisme) prendront en compte les évolutions de population prévues dans les années à venir.

Le nouvel équipement sera mis à disposition de toute la population, des plus jeunes aux plus âgés, des associations comme des scolaires (2.500 élèves sont scolarisés au Loroux-Bottreau et attendent avec impatience de pouvoir utiliser un équipement adapté).



964.000 €

seront consacrés à des travaux et aménagements visant à :
- améliorer les bâtiments du groupe scolaire Maxime Marchand (changement de fenêtres, isolation, étanchéité, toilettes extérieures, garage à vélo, panneaux photovoltaïques)
- accompagner les augmentations d'effectifs scolaires et périscolaires (mise en place de modules au groupe scolaire et à la Maison de l'Enfance).

1.020.000 €

sont réservés pour acheter matériel et mobilier d'une apt et pour faire face aux dépenses imprévues d'autre part.

2.755.000 €

doivent permettre à la commune de répondre à ses obligations et de se développer en anticipant sur les besoins à venir. Ce budget sera essentiellement utilisé pour constituer des réserves foncières, réaménager le cimetière et créer une nouvelle aire d'accueil pour les gens du voyage.

772.000 €

seront affectés à des travaux dans les bâtiments communaux afin d'améliorer la fonctionnalité, le confort et les performances énergétiques. Sont notamment concernés l'extension de l'atelier municipal et son équipement en panneaux photovoltaïques.

42.000 €

seront consacrés à des actions spécifiques, hors aménagements : diagnostic énergétique, bilan carbone, etc. La volonté de la municipalité étant d'intégrer à chaque projet une dimension environnementale, l'essentiel des investissements liés au développement durable se retrouve dans le budget voirie.

725.000 €

ont été prévus pour aménager la coulée verte, située dans la vallée du Breil, afin d'en faire un lieu de promenade et un corridor biologique. La somme allouée couvre également le réaménagement des abords du Palais des Congrès.

3.079.000 €

seront utilisés pour adapter la voirie aux enjeux du développement durable. Il s'agit de rééquiper la place de la voiture dans la ville et de favoriser les modes de déplacements alternatifs, notamment les liaisons douces (pistes cyclables). Sont, entre autres, concernés les travaux liés au réaménagement de la route de Nantes et au nouveau plan de circulation.

Infos Mairie

Etat-civil



sept. 2009 - janv. 2010

Naissances

GUILLOIN Romane, le 26/09/09
 COUILLAUD-THOMAS Bérénice, le 30/09/09
 POTIER Milo, le 20/10/09
 MARCHAND Esteban, le 22/10/09
 LUMINEAU Emma, le 02/11/09
 FORESTIER Sarah, le 04/11/09
 HERPIN Ludvine, le 09/11/09

EMERIAU Tania, le 24/11/09
 BOURGET Baptiste, le 26/11/09
 COUÉ Malo, le 03/12/09
 DOUARD Louis, le 07/12/09
 BERTAUD Soan, le 08/12/09
 GACHET Paul, le 10/12/09
 CHIRON Anabelle, le 16/12/09
 LUCAS Tyméo, le 25/12/09
 DAG Hélène, le 26/12/09
 CANTON-BACARA Chloé, le 27/12/09
 AVERTY Justine, le 30/12/09
 BELLLOT Evan, le 05/01/10
 BODIN Maëlys, le 12/01/10
 DAVIOT-DURET Suzie, le 18/01/10
 KONE Clara, le 22/01/10

Décès

BERTIN Eugène, le 03/10/09, 86 ans
 BARGEOLLE veuve GUILBAUD Cécile, le 20/10/09, 75 ans
 HERVÉ veuve LALIER Andrée, le 23/10/09, 98 ans

SAUVÈTRE Germain, le 06/11/09, 78 ans
 DELAUNAY René, le 06/11/09, 83 ans
 BODINEAU Robert, le 11/11/09, 87 ans
 DROUILLET Pierre, le 29/11/09, 77 ans
 LOUAH Renée, le 30/11/09, 97 ans
 FOURAGE Roger, le 01/12/09, 77 ans
 BREGÉON Marcel, le 02/12/09, 100 ans
 BOUYER épouse MARCHAIS Annie-Marie, le 14/12/09, 82 ans
 MOITESSIER Robert, le 22/12/09, 59 ans
 CHON veuve PINEAU Jeanne, le 25/12/09, 84 ans
 GUÉRIN André, le 03/01/10, 96 ans
 CHARRIER épouse LE RAY Jeanne, le 04/01/10, 87 ans
 GESTIN Didier, le 11/01/10, 52 ans
 BOURSIER veuve GENDRE Denise, le 14/01/10, 87 ans
 BONDU épouse RIPOCHE Marie, le 20/01/10, 88 ans

Pour tout renseignement, contactez le 02 51 71 91 01

Le saviez-vous ?

Le baptême civil est un acte symbolique

Des familles, qui ne sont pas croyantes souhaitent cependant une cérémonie officielle à l'occasion de la naissance de leur enfant. Bien que n'y étant pas contrainte par la loi, la ville du Loroux-Bottereau accepte de célébrer le baptême civil.

Il s'agit en fait d'une cérémonie de parrainage qui ne constitue qu'un en-

gagement moral dépourvu de toute conséquence juridique.

- Ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, il n'est pas inscrit sur les registres de l'état-civil.
- Le certificat de baptême civil remis pendant la cérémonie n'a aucune valeur légale.
- Enfin, en cas de décès des parents, la

loi civile ne reconnaît aucun statut particulier aux parrains et marraines. Ils ne sont donc pas forcément tuteurs de leur(e) filleul(e). Le tuteur est désigné par le juge de tutelle et le conseil de famille. Mais on peut désigner le parrain comme tuteur par voie de testament notarié ou sous-seing privé (article 398 du code civil).

Aménagement de la coulée verte : les élus sur le terrain



Le projet de la coulée verte avance, doucement mais sûrement. A l'automne dernier, Eric Le Noc, adjoint en charge du développement durable, a ainsi organisé une visite de terrain à l'intention de ses collègues, afin de leur permettre de mieux appréhender le dossier.

« Ce poumon vert, explique Eric Le Noc, s'étend sur environ 30 ha, dans la vallée du Brail qui court de la Durandière au Plessis. Il doit à terme constituer un axe structurant de liaisons douces (pédestres et cyclables) reliées aux différents quartiers du Loroux. A cet effet, la place du Palais des Congrès sera d'ailleurs intégrée au projet global et réaménagée ».

L'objectif étant de mener à bien le projet en perturbant le moins possible l'écosystème du site, une étude spécifique doit être menée sur le sujet. Elle devrait démarrer cette année.

A votre service !

CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL 2 départs en retraite, 5 arrivées et 57 agents au total

Une cérémonie des vœux au personnel, en décembre, a été l'occasion pour les élus de dresser un bilan des effectifs qui se composent désormais de 57 agents.

En 2009, deux agents ont fait valoir leurs droits à la retraite :

- Dany MOREAU qui, après avoir officié pendant de nombreuses années à la préparation des repas du restaurant scolaire Maxime Marchand au sein de l'Amicale Laïque, avait rejoint les rangs du personnel communal en 2006.

- Clément PETITEAU, qui a travaillé pendant 27 ans au service voirie.

Au cours de cette même année, cinq agents ont par ailleurs rejoint les rangs du personnel communal :

- Florian BEIGNON, Sabine GIRARD et Anthony TREGUIER, déjà salariés de l'AFR, officient désormais aussi au sein

du personnel communal en tant que surveillants au restaurant scolaire Maxime Marchand.

- Gabriel CUSSONNEAU, a quant à lui été recruté au service « voirie ». Il y remplace Clément PETITEAU.

- Yolaïne GUERAUD, enfin, a rejoint le personnel de la médiathèque en remplacement de Florence MORISSEAU le temps de son congé maladie.



CHIENS DE CATÉGORIE 1 ET 2

Attention : permis exigé !

Un "permis de détention" est désormais obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1^{ère} catégorie (aïts d'attaque) et 2^{ème} catégorie (chiens de garde / défense) - loi du 20 juin 2008.

Ce permis, est délivré par le Maire de la commune de résidence du propriétaire.

- Pour l'obtenir, il faut présenter :
- un certificat d'identification,
 - un certificat de vaccination antirabique,
 - un certificat d'assurance responsabilité civile,
 - un certificat de stérilisation pour les chiens de première catégorie,
 - le passeport européen de l'animal
 - une copie intégrale de l'acte de naissance du détenteur du chien.

Il faut y ajouter une "évaluation comportementale" du chien, effectuée par un vétérinaire, ainsi qu'une "attestation d'aptitude du maître", délivrée par un formateur habilité.

Les détenteurs de chiens concernés sont donc priés de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie.



Bien dans ma Ville

C tōjardin

Le désherbage chimique... ne doit pas être automatique !

Le service « espaces verts » de la commune a entrepris, depuis quelques années, de diminuer de façon drastique le recours au désherbage chimique pour lui préférer d'autres méthodes (paillage, désherbage thermique ou manuel...) plus respectueuses de l'environnement.

Les produits et molécules mis à la vente sont homologués pour des usages précis. Les règles d'utilisation sont de plus en plus réglementées (distances à respecter par rapport aux cours d'eau, fossés, avaloirs...) et s'appliquent à tous.

Les mauvais dosages, l'utilisation aux mauvaises périodes, aux mauvais endroits peuvent avoir des conséquences graves sur la qualité de l'eau.

Si les pesticides restent nécessaires dans certains cas, d'autres solutions sont possibles, à commencer par le désherbage mécanique. Mais la meilleure façon de préserver la qualité de l'eau et de l'environnement, c'est aussi de ne pas désherber du tout et d'accepter le charme des « herbes folles ».

En bref, de laisser la nature reprendre ses droits !

Cet effort notable (-80 % de produits phytosanitaires utilisés) se trouve néanmoins contrecarré par l'attitude de certains particuliers dont les mauvaises habitudes persistent !

Infos travaux

VOIRIE

Création-aménagement de trottoirs

Les travaux d'aménagement de trottoirs, avec création de passages abaissés pour les personnes à mobilité réduite, se poursuivent.

Ont déjà été traitées :

- la rue du Docteur Renoul
- la rue de la Vendée

Sont en cours de traitement :

- la route de Barbechat
- la route des Cotaux

Vont être traitées :

- la rue Louis Retailleau (avec un aménagement paysager)
- la rue du Fief-Heulin
- la Tannerie
- la rue Pierre Landais, côté étang (afin d'assurer une continuité de cheminement avec la rue d'Anjou)



DES ARBRES SITUÉS ROUTE DE LA CHAPELLE BASSE MER ET DONT LES RACINES DÉTERIORAIENT LA CHAUSSEE ET LES TROTTOIRS ONT ÉTÉ ABATTUS.

Autres aménagements

Les arbres dont les racines endommagent les trottoirs et la chaussée ont été abattus route de La Chapelle Basse Mer. Une réflexion est menée pour déterminer la meilleure solution quant à leur remplacement (nouvelles plantations ou réfection en enrobé).

Dans le cadre du projet d'hôpital de jour de Montbert, la maison située à l'angle de la rue d'Anjou va être démolie.

Des travaux visant à rétrécir la chaussée vont être réalisés route de Saint Barthélémy et route de La Chapelle Basse Mer, afin de limiter la vitesse des véhicules.

Des travaux de réfection de chaussée vont avoir lieu à la Thébaudière et route des Champs Moret.

Suite aux orages, des travaux seront réalisés à Guérande afin de réhabiliter le fossé.

Bien dans ma Ville

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Eglise Saint Jean-Baptiste

Les murs intérieurs de l'église Saint Jean-Baptiste, dont le plâtre était soufflé, ont fait l'objet d'une réfection.

Travaux à venir

Des travaux d'étanchéité sont prévus sur les toitures terrasses de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'au Coséc et à l'école maternelle Maxime Marchand.

Des travaux de mise aux normes vont être réalisés sur l'ascenseur de l'Hôtel de Ville.

ASSAINISSEMENT

Lagune du Pé Bardou

Le volume des boues accumulées dans les bassins de la lagune du Pé Bardou a été évalué à l'occasion d'une étude bathymétrique. Celle-ci a conclu à la nécessité de curer les trois bassins. Une réunion avec les agricul-

teurs, la Chambre d'agriculture et la Nantaise des eaux a eu lieu. Un plan d'épandage propre à la lagune doit maintenant être défini et mis en place.



UN DES TROIS BASSINS CONSTITUANT LA LAGUNE DU PÉ BARDOU



“j'agis pour ma commune...”

... en préservant la qualité de l'eau

Parce qu'elle est disponible 24 h/24, nous avons oublié à quel point l'eau est précieuse. Il est pourtant essentiel d'agir au quotidien pour en préserver la qualité. Car lorsque le traitement des eaux usées devient difficile pour la collectivité... il devient plus coûteux pour les citoyens.

Réduisons la dose de détergent pour laver notre vaisselle ou notre carrelage : ils seront tout aussi propres et la santé des rivières s'en trouvera préservée.

N'abusons pas des produits anti-bactériens : utilisés pour désinfecter les WC, ils perturbent aussi les stations d'épuration qui se servent des bactéries pour dépolluer les eaux usées.

Ne jetons pas n'importe quoi ! Tampons hygiéniques, couches, lingettes... la cuvette des WC n'est pas une poubelle. Tous ces éléments altèrent le bon fonctionnement des stations d'épuration. Mal éliminés, ils se retrouvent en milieu naturel et dégradent l'environnement.

Plus grave : huiles de vidange, herbicides et insecticides, solvants, essences, détergents, peintures, décapants, piles

ou encore médicaments sont dangereux pour l'environnement. En aucun cas ils ne doivent être jetés dans un poubelle, une cuvette de WC, une poubelle ou des égouts.

Ne jetons pas n'importe où ! Les déchets que nous jetons dans la nature et dans la rue se retrouvent plus tard dans l'eau.

Évitons les engrais chimiques et préférons-leur les engrais biologiques.

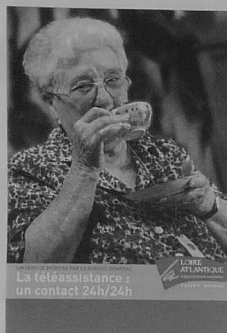
Ne lavons pas nos voitures à grande eau !

Utiliser le jet d'eau revient à envoyer directement dans les égouts ou dans la nature les hydrocarbures, les graisses et autres solvants. Les centres de lavage spécialisés sont équipés de bacs de décantation qui traitent ces éléments polluants.

Les petits gestes au quotidien préservent la ressource de demain... n'attendons pas pour agir !



Téléassistance : des professionnels à l'écoute 24 h/24



La téléassistance : un contact 24h/24h

A qui s'adresse la téléassistance ?

La téléassistance s'adresse à toute personne qui se sent fragilisée, que ce soit physiquement ou moralement. Il peut s'agir de personnes souffrant de problèmes d'audition ou d'élocution, de troubles cardiaques, mais aussi de personnes isolées, âgées, à mobilité réduite ou encore venant de subir une hospitalisation.

En quoi la téléassistance diffère-t-elle de la téléalarme ?

Le système de téléalarme établissait une liaison directe avec les secours, si bien que certaines personnes n'osaient pas activer le système, par crainte de déranger la personne au bout du fil. Avec la téléassistance, des professionnels sont à l'écoute de l'appelant du lundi au dimanche, 24 h/24, quel que soit l'objet de l'ap-

pel : simple envie de parler, angoisse, malaise, chute...

Comment fonctionne le dispositif ?

Par simple pression sur un déclencheur portatif (collier ou bracelet), la personne est mise en relation avec le professionnel écoutant qui la rappelle via le transmetteur. Si la personne ne répond pas à l'appel, le professionnel contacte une des trois personnes désignées comme référentes au moment de l'inscription. Si aucune n'est disponible, les secours sont alors pré-

Comment s'abonner au service ?

En contactant le CCAS de la mairie. Le tarif est de l'ordre de 20 € pour les personnes imposables et de 10 € pour les personnes non imposables.

Mise en place par le Conseil général la téléassistance offre aux personnes fragilisées un contact permanent avec des professionnels de l'écoute. Explications.

TRANSPORTS

Lila gratuit : c'est possible sous conditions

Accéder gratuitement aux lignes du réseau Lila, c'est aujourd'hui possible, à 3 conditions.

- 1- Être domicilié en Loire-Atlantique
- 2- Avoir des ressources inférieures au montant du Smic
- 3- Faire partie des publics éligibles au dispositif : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), étrangers en cours de régularisation, etc.

Renseignements complémentaires auprès du C.C.A.S., de la mairie.
- Tél. : 02 51 71 91 02
- Mèl. : ccas@loroux-bottreau.fr

Noël du CCAS : un grand merci à tous !

Grâce à votre générosité, le CCAS a pu cette année encore contribuer à faire de Noël un instant magique pour tous les petits Lorouxains. 27 enfants, représentant 13 familles bénéficiaires ont ainsi eu la joie de découvrir des cadeaux au pied de leur sapin !

- Merci à vous pour les cadeaux offerts,

- Merci aux grandes surfaces du secteur pour leurs dons,
- Merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour emballer ces cadeaux



- Un merci tout spécial à l'association « Noël pour tous » et à Marcel VALLEE, membre de la commission CCAS, sans qui rien n'aurait été possible !

NOUVEAU !

L.P. Jardin

Entretien espaces verts : fonte, taille des haies, préparation des sols, élagage, broyage de végétaux. Tél. : 02 40 56 04 69 ou 06 31 14 49 06.

NOUVEAU !

RB-Web-Concept-Informatique

Ce professionnel assure dépannage informatique à domicile et téléassistance : réparation et maintenance d'ordinateurs, installation Internet, mise en place de réseaux personnels et installation d'un système d'exploitation. Tél. : 02 40 06 22 81 / 06 59 54 88 49. Mèl. : contact@44-depannageinformatique.com. Site : www.44-depannageinformatique.com.

NOUVEAU !

Dépan'&Click

Dépan'&Click vous propose ses services en dépannage et assistance informatique à domicile pour les particuliers : ordinateur lent, virus, installation Internet, wifi, récupération et sauvegarde de données, etc. Tél. : 02 28 21 20 38 / 06 85 12 59 40. Mèl. : contact@depanetclick.fr. Site : www.depanetclick.fr.

NOUVEAU !

Kik Tattoo



Ce studio de tatouage s'est installé au 22 bis rue du Colonel Boutin. Il est ouvert les mardis et les jeudis de 10 h à 14 h et de 17 h 30 à 19 h 30 ainsi que les vendredis et les samedis de 10 h à 19 h 30. Tél. : 06 37 59 19 10.

NOUVEAU !

A.F. Couverture

Cette toute nouvelle entreprise intervient en rénovation, neuf, démoissage, pose de panneaux solaires. 157 Le Moulin Brûlé. M. Aubron : 06 37 39 52 42. M. Fourier : 06 82 58 40 71. Mèl. : a.f.couverture@hotmail.fr. Site : www.afcouverture.webnode.fr.

NOUVEAU !

Médecin généraliste

Ouverture du cabinet du Docteur Liénard Nicolas, médecine générale, au 1, rue des Nonnains - Immeuble Porte Saumon - Apt A-21. Tél. : 02 40 69 17 85.

NOUVEAU !

Ostéopathe

Stéphane Rondeau, ostéopathe, a ouvert son cabinet au 1, rue des Nonnains - Immeuble Porte Saumon. Tél. : 06 62 49 95 56.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Psychologue

Mme Frédérique Menard, psychologue, vous accueille dans de nouveaux locaux, situés : 1 rue des Nonnains - Immeuble Porte Saumon - 3^{ème} étage. Tél. : 06 68 11 19 43 (numéro inchangé).

CHANGEMENT D'ADRESSE

Dentiste

Le cabinet du Docteur Guillaume, chirurgien dentiste, est transféré 1, rue des Nonnains - Immeuble Porte Saumon. Tél. : 02 28 21 87 48.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Dentiste

Le cabinet du docteur Jantin, chirurgien-dentiste, se trouve désormais au 35, route de Nantes. Tél. : 02 28 01 39 87.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Boulangerie Manceau



La boulangerie-pâtisserie Manceau Sandra et Jean-François vous accueille désormais rue Porte Saumon, du mardi au samedi de 6 h 30 à 20 h et le dimanche de 6 h 30 à 13 h. Fermée le lundi.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Studio Loïc



Le photographe et son studio sont désormais installés au 1, rue des Nonnains. Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h et le samedi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 15 h à 18 h. Tél. : 02 28 21 87 22.

AVIS AUX PROFESSIONNELS

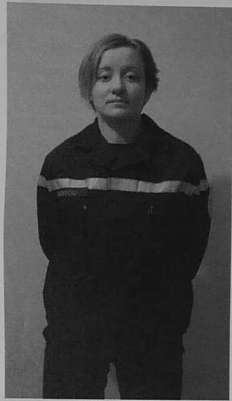
Faites-vous connaître !

Vous venez de vous installer ou vous exercez jusqu'ici sur la commune mais cessez votre activité ? Cette page vous est réservée ! Pour signaler votre installation ou votre cessation d'activité dans le prochain numéro, faites-vous connaître au service communication :
- Tél. : 02 51 71 91 07
- Mèl. : com@loroux-bottreau.fr

A l'honneur

Julie : 17 ans, Jeune Sapeur Pompier engagée et passionnée

Chacun connaît les sapeurs pompiers professionnels, les sapeurs pompiers volontaires... mais connaissez-vous les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) ? Âgés de 11 à 18 ans, ces adolescents apprennent les gestes qui sauvent, s'initient aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrent les véhicules spécialisés, pratiquent régulièrement un ou plusieurs sport(s)... Une expérience unique dont nous parle Julie PLESSIS, une jeune Loroussaine de 17 ans.



Mil : Comment es-tu devenue JSP ?

Julie PLESSIS : J'ai toujours eu envie de devenir sapeur-pompier, depuis que je suis toute petite. L'opportunité de pouvoir suivre la formation de JSP m'a paru une évidence, me permettant ainsi d'approcher de plus près un métier pour lequel je voue une réelle passion.

J'ai intégré le Centre d'Incendie et de Secours (C.I.S.) de Vertou en octobre 2007. Je suis à présent en troisième et dernière année de formation.

Combien de temps cela te prend-il ?

La formation est dispensée tous les samedis, de 13 h 45 à 18 h, sauf pendant les congés scolaires. Dans le cadre de mon engagement, je dois participer à des défilés (notamment à l'occasion des journées commémoratives telles que le 11 novembre), ainsi qu'à diverses manifestations : cross, challenges, etc.

En quoi consiste une journée type chez les Jeunes Sapeurs Pompiers ?

Il y a tout d'abord un rassemblement des sections composant l'école des JSP de Vertou pour un appel et une annonce du programme de l'après-midi (cours théoriques, pratiques et activités sportives). La journée de formation se termine par un rassemblement et un bilan de l'activité.

La formation est sanctionnée régulièrement par des évaluations à la fois théoriques et pratiques, dans l'objectif d'obtenir le brevet JSP.

Qu'est-ce que tu préfères chez les JSP ?

C'est l'ouverture sur le métier de sapeur-pompier, car la formation théorique dans divers domaines (la lutte contre les incendies, les techniques opérationnelles, le secours à personnes, la culture préventive, les interventions diverses, la protection des biens et de l'environnement ou la connaissance du cadre administratif et juridique) conduit à une formation pratique sous le contrôle des instructeurs qui partagent leur expérience du terrain.

Les mises en situation nécessitent un travail d'équipe et de cohésion.

Comment concilies-tu scolarité et activité de JSP ?

Étant en terminale S, cette année est une année charnière, puisque je passe à la fois mon bac et mon brevet JSP. De plus, depuis 2 ans je suis impliquée dans une multitude d'actions dans divers domaines pour autofinancer un voyage d'étude et cela me demande beaucoup de temps.

Il me faut donc être très organisée et savoir gérer mon temps entre les cours, les JSP et le reste. En fait, ma formation n'est en rien une contrainte dans ma vie personnelle. C'est un choix que j'assume complètement.

Comment ton engagement est-il perçu par ton entourage ?

Ma famille m'a toujours soutenue et encouragée dans tous mes projets, quels qu'ils soient, et encore plus dans mon intention de rejoindre l'école des JSP de Vertou. Ils m'ont vraiment soutenue pour atteindre mon objectif.

Mes amis ont toujours été là aussi, même si certains avouent qu'ils n'arriveraient pas à donner de la tête tout comme je le fais. Mes professeurs me soutiennent également.

Mais il est vrai que certaines personnes sont surprises de voir une fille dans un milieu plutôt masculin.

Comment envisages-tu la suite ?

Je souhaite dans un premier temps m'engager en tant que volontaire pour pouvoir poursuivre mes études en STAPS (Sciences et techniques des activités sportives). Mais par la suite je compte bien passer les différentes étapes de la professionnalisation.

Que t'ont apporté les JSP ?

Je peux dire que ces trois années de JSP m'auront permis de vivre une très grande et très belle expérience personnelle. Même si le chemin vers la professionnalisation reste long, mon passage chez les JSP aura été très enrichissant... à bien des niveaux !

L'expérience vous tente ?

N'hésitez pas à contacter l'association des JSP de VERTOU :

Delphine DURAND, présidente
Centre d'Incendie et de Secours
Allée des Cadets 44120 VERTOU

Mil : jsp.vertou@sds44.fr

L'activité humaine est gourmande en eau. Elle est également particulièrement polluante pour cette ressource naturelle.

Chaque citoyen, dans son quotidien, génère ce que l'on appelle des « eaux usées ». Celles-ci proviennent des toilettes, évier, douches, machines à laver ou encore lave-vaisselle... et sont chargées d'éléments nocifs pour l'environnement : produit vaisselle, graisse, détergents, papier toilette. Impossible, donc, de les rejeter telles quelles dans la nature.

C'est là qu'intervient le processus d'assainissement. Qu'il soit collectif ou individuel, il consiste, non pas à rendre ces eaux potables, mais à les « nettoyer » afin de limiter au maximum la pollution de nos réserves naturelles (rivières, lacs, nappes phréatiques...). L'enjeu est donc à la fois environnemental et sanitaire.



Zoom sur... L'assainissement

Chiffres Clés

7.500 équivalents habitants, c'est la capacité de la nouvelle station d'épuration.

24,2 kilomètres, c'est la longueur totale du réseau d'assainissement du Loroux.

L'assainissement individuel

Dans les zones rurales, l'habitat est souvent trop éloigné pour être raccordé à un système d'assainissement collectif. Les eaux usées domestiques sont épurées par un assainissement « individuel » réalisé pour une ou plusieurs habitations.

Les assainissements non-collectifs (ANC) peuvent se présenter sous différents aspects. Le choix se fait, suite à une étude de sol, qui déterminera la filière la plus adaptée aux contraintes du terrain et de l'habitation.

Les filières dites classiques, sont celles constituées d'un prétraitement, effectué

par une fosse (généralement, toutes eaux : qui récupèrent toutes les eaux usées de l'habitation, sans les eaux de pluies), suivi d'un dispositif de traitement.

Une nouvelle réglementation (07.09.09) prévoit que les eaux usées domestiques peuvent être traitées par des installations innovantes. Elles sont composées de dispositifs agréés par les ministères en charges de l'écologie et de la santé, à l'issue d'une procédure d'évaluation de l'efficacité des risques. Suite à cette évaluation, une liste des dispositifs agréés sera publiée au Journal officiel. Les dispositifs concernés sont principalement : les micro-stations et la phyto-épuration (épuration par les plantes).

Aujourd'hui, aucune liste officielle n'est apparue. Cependant, dans un esprit d'ouverture, les municipalités adhérentes à la CCLED ont décidé d'accepter ces installations sur leur territoire, après étude du dossier et à titre dérogatoire.

L'assainissement collectif

En agglomération, les habitations sont raccordées au tout-à-l'égout. Un réseau public de collecte transporte toutes les eaux usées vers une station d'épuration

qui « nettoie » les eaux usées (voir fonctionnement page suivante).

Une fois traitées par la station d'épuration, les eaux répondent aux normes de qualité établies par l'Union européenne et peuvent être rejetées dans le milieu naturel.

Pourquoi une nouvelle station d'épuration ?

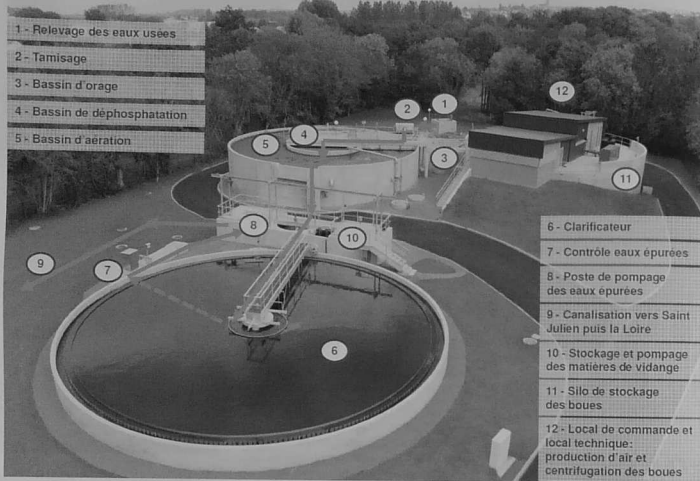
La capacité d'une station d'épuration se mesure en équivalents-habitants. Or, l'ancienne station d'épuration du Loroux-Bottereau était prévue pour 3.500 équivalents-habitants et donc sous-dimensionnée par rapport à la population loroussaine, qui connaît une forte progression depuis quelques années.

La municipalité s'est donc attelée à la réalisation d'une nouvelle station, opérationnelle depuis la fin 2009. Située au Tertre, elle présente une capacité de 7.500 équivalents-habitants.

Une convention ayant été signée entre les deux communes, les eaux traitées sont dirigées vers la Loire via la canalisation de refoulement de la station de Saint Julien de Concelles.

Zoom sur.. L'assainissement

Station d'épuration : comment ça fonctionne ?



1- Le relevage
A leur arrivée dans la station, les eaux sont relevées au niveau de l'usine de traitement à l'aide de pompes.

2- Le tamisage
Les eaux usées passent à travers un tamis rotatif qui retient les plus grosses particules.

3- Le bassin d'orage
Il permet le stockage temporaire des effluents excédentaires par temps de pluie.

4-5- Les bassins de déphosphatation et d'aération
Ils assurent la dégradation des pollutions :
- carbonnée : par voie biologique aérobie

- azotée : par syncopage de l'aération
- phosphorée : par voie biologique et traitement physico-chimique

6- La clarification
L'eau est séparée de la boue par décantation dans un bassin appelé "clarificateur".

7- Contrôle des eaux épurées

8- Poste de pompage des eaux épurées

9- Canalisation vers Saint Julien de Concelles puis vers la Loire
Les eaux traitées sont acheminées par une canalisation vers le réseau de Saint Julien de Concelles, puis vers la Loire.

10- Stockage et pompage des matières de vidange
Cette installation permet de réceptionner, prétraiter les matières de vidange, avant de les restituer à petit débit dans la station d'épuration.

11- Silo de stockage des boues
Les boues excédentaires sont déshydratées à l'aide d'une centrifugeuse. Elles sont révalorisées, dans le cadre d'un épandage en milieu agricole (elles sont alors utilisées comme fertilisants).

12- Local de commande / local technique
Local de supervision avec laboratoires, sanitaires, atelier, vestiaire,...

Zoom sur.. L'assainissement

Une baisse de facture pour l'usager



La réalisation de la nouvelle station d'épuration a nécessité un investissement très important. Le coût global de l'équipement s'élève en effet à 3.780.000 € HT, dont 65,2 % € pris en

charge par la commune (12,3% par autofinancement et 52,9 % par emprunt).

Les finances du Loroux-Bottereau s'en portent néanmoins très bien. L'assainissement fait en effet l'objet d'un budget à part, entièrement financé par la redevance acquittée par les usagers de l'assainissement collectif. Le nouveau contrat d'affermage négocié en 2009 va même permettre aux Lorouxains de réaliser des économies !

Malgré le lourd investissement que représente la nouvelle station et le budget conséquent consacré à la réhabilitation des réseaux, le coût moyen pour une consommation annuelle de 100 m³ devrait baisser d'environ 40 €.

Cette prouesse ne tient pas du miracle, mais de la dynamique communale et

de la densification des réseaux. Le Loroux-Bottereau peut ainsi se targuer d'être une des communes les moins chères du département (ratio du m³ assaini).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Puits : pas d'interconnexion avec le réseau d'eau potable !



L'eau d'un puits ou d'un réseau d'irrigation privée n'est ni contrôlée, ni traitée par le service des eaux. Cette eau peut à tout moment être polluée par des bactéries, matières résiduaires ou produits chimiques. Elle ne doit jamais se trouver en contact avec le réseau public qu'elle pourrait contaminer.

Si vous possédez un puits ou un réseau personnel d'irrigation, évitez toute communication qui pourrait interdire entre votre installation privée et le réseau d'eau potable !

Du côté de l'assainissement autonome

Depuis le 3 janvier 1992 (1^{ère} loi sur l'eau), la réglementation a beaucoup évolué. L'objectif, fixé par une directive européenne, est la reconquête de la bonne qualité des milieux aquatiques à l'horizon 2015. C'est dans ce contexte qu'est né le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Il est chargé de contrôler la conception (lors du dépôt du dossier de création ou de réhabilitation de l'assainissement), la réalisation (lors des travaux) et le fonctionnement de ces dispositifs (contrôle périodique).

Tout propriétaire est responsable de la bonne épuration de ses eaux et doit disposer d'une installation répondant aux critères suivants :

- présence de tous les ouvrages nécessaires au traitement des effluents (pré-traitement, ventilation, traitement) ;
- dimensionnement des ouvrages adapté à l'habitation ;
- collecte séparée eaux usées / eaux de pluie.

- accessibilité et entretien des ouvrages, - qualité du rejet.

Le 30 décembre 2006, une nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques a été promulguée par le Président de la République. Elle précise notamment que les immeubles non raccordés au réseau public doivent être équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire fait réaliser régulièrement l'entretien.

En cas de non-conformité à la réglementation en vigueur (arrêté du 7 septembre 2009), la loi prévoit que le propriétaire doit faire réaliser les travaux prescrits lors du contrôle.

Sur le territoire de la Communauté de Communes Loire-Divatte, un prochain contrôle de bon fonctionnement sera réalisé avant fin 2012. Il a pour but de vérifier la bonne épuration des eaux usées et de constater si l'installation ne porte pas atteinte à la salubrité publique.

C'EST SUR L'AGENDA !
La journée mondiale de l'eau
à lieu chaque année le
22 mars

Zoom sur... L'assainissement

La réhabilitation du réseau se poursuit



En 2005, il avait été constaté que des quantités d'eau anormalement élevées arrivaient à la station d'épuration les jours de pluie. Or, le réseau d'eaux pluviales fait l'objet d'un réseau distinct de celui des eaux usées.

Suite à ce constat, un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer, de nuit et par temps sec, les quantités et le type d'eau circulant dans le réseau. Cette étude a permis de mettre en évidence des problèmes d'étanchéité.

Bon à savoir

Le terme « tout à l'égout » utilisé pour désigner le système d'évacuation des eaux usées, ne signifie pas que « tout » peut être jeté dans les égouts : produits toxiques, huiles de vidange, lingettes n'y ont pas leur place (voir « Un geste pour ma commune », page 9).

Des travaux ont été entrepris, ils vont se poursuivre :

- route de Nantes,
- rue de la Durandière,
- rue de la Gaudine,
- au Moulin de la Landelle,
- au niveau de la coulée verte,
- rue du Martray,
- rue des Nonnains,
- rue Chalard
- route de La Chapelle Basse Mer.

EAU POTABLE

Boire l'eau du robinet : un geste qui coule de source !

L'eau qui arrive à nos robinets n'est pas seulement potable. Elle est aussi très bonne. Au Loroux-Bottereau, ses qualités gustatives rendent ainsi inutiles l'achat de bouteilles d'eau minérale et autres carafes à filtre. Pour en préserver la saveur et l'apprécier au mieux, suivez ces quelques conseils.

Respectez la durée de consommation

On ne boit pas du lait dont la limite de consommation est dépassée, il en est de même pour l'eau.

- Si vous vous êtes absents de chez vous quelques jours, à votre retour faites couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit fraîche avant d'en boire.

- Après soufflage et mise en contact avec l'air, consommez dans les deux jours.

Rincez votre carafe

La consommation d'eau répond aux mêmes règles d'hygiène que pour tous les autres aliments. Pour la conserver, utilisez un récipient propre et bien fermé afin d'éviter toute contamination. Avant utilisation, pensez à rincer votre carafe. Une fois remplis, n'oubliez pas de la boucher.

Ne buvez que de l'eau froide

Le froid protège un certain nombre d'aliments que vous mettez au réfrigérateur. Il agit de même pour l'eau. Pour boire une eau de bonne qualité, ouvrez uniquement le robinet d'eau froide (dans le cas d'un mitigeur, orientez celui-ci le plus possible vers le froid) et attendez que l'eau soit bien fraîche.



Réagissez au moindre doute !

La couleur ou le goût de votre eau du robinet vous semblent inhabituels ? Contactez au plus vite votre distributeur d'eau :

LA SAUR
Tél. : 02 40 62 43 23
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Energies Jeunes

Faisons le point sur... le projet de cuisine centrale

En début de mandat et pour répondre aux nouvelles normes relatives à la restauration scolaire, l'idée avait été émise de mettre à l'étude un projet de construction d'une nouvelle cuisine. L'idée était alors de mutualiser les moyens affectés au restaurant scolaire Maxime Marchand avec d'autres établissements scolaires, à l'image de ce qui a été fait avec succès pour la Maison de l'Enfance.

Une étude a effectivement été menée sur un éventuel restaurant scolaire commun aux deux écoles élémentaires (Maxime Marchand et Sainte Anne / Saint Jean-Baptiste) d'une part et au Lycée d'enseignement agricole privé Saint Exupéry d'autre part.

Au terme de cette étude, il apparaît que l'investissement nécessaire à la réalisation d'une telle cuisine serait



LE RESTAURANT SCOLAIRE MAXIME MARCHAND DISPOSE ENCORE DE CAPACITÉS D'ACCUEIL SUFFISANTES ET POURRA, SI NÉCESSAIRE, FAIRE L'OBJET D'AMÉNAGEMENTS.

particulièrement conséquent et difficilement supportable pour la collectivité.

Pour maintenir un coût de repas abordable pour les familles et néanmoins

suffisant pour couvrir l'investissement et le fonctionnement de l'équipement, il faudrait que 1.500 à 2.000 repas y soient servis quotidiennement.

« C'est bien évidemment un chiffre qui ne saurait être atteint aujourd'hui », souligne Martine Jahan, adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire.

Qui plus est, le coût apparaît d'autant plus disproportionné que le groupe scolaire Maxime Marchand le restaurant est suffisant et peut faire l'objet d'aménagements pour pallier une augmentation des effectifs.

« Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de reporter le projet. Attention : cela ne signifie pas que nous abandonnons tout projet de cuisine centrale, mais que la réflexion se poursuit.

Une des pistes envisagées pourrait consister à ouvrir l'équipement à d'autres publics que les scolaires... la question mérite d'être approfondie ».

POUR SORTIR ENTRE COPAINS SANS ÊTRE DÉPENDANT DES PARENTS

Lila à la demande : ça marche aussi pour les jeunes !

Le principe est simple : lorsqu'il n'y a pas de ligne régulière pour vous transporter, un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à destination de votre choix.

Ce service existe sur le Pays du Vignoble Nantais et s'adresse à tous... y compris aux jeunes qui bénéficient en plus d'un tarif réduit. Quelle que soit la distance parcourue sur le territoire, le mercredi et pendant les vacances scolaires les moins de 18 ans ne paient qu'1,50 € l'aller-retour.

Munis de leur carte Lila à la demande (délivrée gratuitement en mairie), il



leur suffit de réserver leur trajet au plus tard la veille du départ, puis d'acheter leurs tickets à bord du véhicule.

Accueil périscolaire : des modulaires... mais pas que ça !



La municipalité a envisagé, en concertation avec l'AFR (Association Familiale Rurale) du Loroux, l'installation de modulaires pour faire face au nombre d'enfants croissant pendant le temps périscolaire, matin et soir (*).

Deux bâtiments accueillent à ce jour les élèves concernés : la Maison de l'Enfance, rue d'Anjou, et la Tannerie, rue des Moulins.

Chiffres Clés

27.000 goûters sont servis par l'AFR dans le cadre de l'accueil périscolaire sur une année.

150 enfants minimum fréquentent chaque jour l'accueil périscolaire du soir.

Tous deux enregistrent leur pic de fréquentation lors de la première heure du soir, soit entre 17 h et 18 h.

Actuellement la Tannerie accueille quotidiennement une soixantaine d'élèves venant des écoles publiques et privées après la classe. Or, cet accueil ne peut qu'être provisoire. Du strict point de vue de la sécurité, les locaux sont habilités à recevoir du jeune public. Mais il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas adaptés aux activités inhérentes à un accueil périscolaire.

Qui plus est, la dispersion des élèves sur deux sites différents engendre des difficultés logistiques et génère un surcoût non négligeable.

L'objectif de la municipalité est donc de recentrer la garde des enfants sur un site unique : la Maison de l'Enfance. Pour rendre cet accueil possible, des modulaires y seront installés dès que possible.

Cependant, les choses pourraient encore aller plus loin. Deux autres pistes font en effet l'objet d'une réflexion de la part des élus et de l'AFR :

- la mise en place d'une étude surveillée, qui viendrait en complément du service proposé par l'association, d'une part,

- et la mutualisation des goûters avec le service de restauration du groupe scolaire Maxime Marchand, d'autre part.

L'enjeu est triple, puisqu'il s'agit tout à la fois :

- de répondre aux besoins des familles,
- de désengorger les locaux de l'AFR sur la tranche 17 h - 18 h
- et d'inscrire ces modifications dans une logique de coûts maîtrisés.

Tout un défi !

(*) voir le ML d'octobre 2009.



ECOLE SAINTE ANNE / SAINT JEAN-BAPTISTE

Le conte dans tous ses états

Lire, dire et écrire... tels sont les trois axes prioritaires qui orientent le projet de l'école Sainte Anne et Saint Jean-Baptiste. «Trois axes essentiels, souligne Mme Pelleter, directrice de l'établissement, car transversaux et nécessaires dans tous les domaines d'apprentissage».

Pour mettre en œuvre ce projet, l'équipe pédagogique a choisi cette année de s'appuyer sur le conte et ses personnages fantastiques.

De multiples activités sont au programme, parmi lesquelles des spectacles de marionnettes, la découverte du conte au cinéma, ou encore une

balade contée en forêt et la mise en œuvre d'un conte musical dans des sites suscitant l'imagination... autant de projets propices à nourrir l'intérêt et le goût pour la lecture et l'expression orale et écrite.

«Les ateliers diffèrent bien sûr d'un cycle à l'autre, précise Mme Pelleter. Mais, les plus grands (CE2, CM1 et CM2) écrivent et illustrent des contes qui seront réunis dans un recueil de 100 pages, disponible début mai».

A noter : tous les élèves, de la Petite section au CM2, retrouveront leurs parents pour un temps fort le dimanche 9 mai,



LES MARIONNETTES DU SPECTACLE « LA SORCIÈRE DU PLACARD À BALAIS »

au Palais des Congrès. Ils y donneront un spectacle évidemment axé sur le thème du conte...

Mais chut ! Impossible de vous en dire davantage : trolls et sorcières ne sont sans doute pas loin...

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ SAINT EXUPÉRY

Les plantes aromatiques se cuisinent à l'européenne

Prenez un programme européen nommé Comenius, ajoutez-y neuf professeurs et 7 nationalités, un soupçon de curiosité et saupoudrez le tout d'herbes aromatiques... la recette peut paraître surprenante, elle est pourtant expérimentée cette année par les élèves de 4^{ème} du LEAP Saint Exupéry.

Parmi toutes les candidatures reçues par Mme Chevillard, professeur de mathé-

matiques, initiatrice et coordinatrice du projet, 8 établissements ont été sélectionnés pour rejoindre l'aventure : un lycée agricole français de Chateaubriant, deux lycées roumains, un lycée italien, un turc, un chypriote, un belge et un polonais.

«L'objectif pour les élèves est de réaliser un calendrier culinaire européen sur le thème des plantes aromatiques... en an-

glais bien entendu ! » Chaque groupe est tenu de proposer un menu (entrée + plat ou plat + dessert) qu'il aura cuisiné, photographié, dégusté et fait déguster. Comme il y a 9 participants, les menus restant feront l'objet d'un repas collectif.

Centré sur le gâteau, le projet s'accompagne de voyages pédagogiques. Début mai, 24 élèves et 6 accompagnants répartis en 3 groupes vont visiter leurs partenaires italiens (Caserano), roumains (Racovita) et turcs (Ankara).

Et début octobre, ce sera leur tour d'accueillir des délégations chypriote, roumaine et turque... Tout un programme !



LA SUITE SUR LE NET
Plus d'infos sur le blog du projet : <http://usaromats.blogspot.com/>

Esprit Sportif

HOMME, FEMME, ENFANT, DE 7 À 77 ANS... LES DISCIPLINES NE MANQUENT PAS

Envie de pratiquer un sport ? Faites votre choix !

Année après année, les clubs sportifs locaux font preuve d'une belle vitalité. Du plus jeune âge à plus de 77 ans, vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer une activité sportive au sein d'une association. Nous vous proposons un tour d'horizon des sports qu'il vous est possible de pratiquer.



- du basket avec le BCL (Basket Club Lorousain)
- du football avec le LLOSC (Loroux Olympique Sporting Club)
- du tennis de table avec le CePoLo (Cercle pongiste lorousain)
- du tennis avec le TCL (Tennis Club Lorousain)

- du badminton avec l'ASBL (Association sportive de badminton lorousaine)
- de la gymnastique avec Alegria
- du fitness et de la danse modern-jazz avec Art Tempo
- de la danse country avec West Calamity
- du football en salle avec l'A.S.L. Foot Indoor
- du roller avec Loire-Divatte Roller
- du yoga avec Yoga Club du Loroux
- du shiatsu avec Zen - Shiatsu pour tous
- du handball avec l'Hirondelle Handball (également à Saint Julien de Concelles)
- la pétanque, avec La Pétanque Lorousaine
- la natation et l'aquagym à l'Espace Di-aquatic
- le skate-board au skate-park

A deux pas du Loroux, d'autres activités s'offrent à vous

- du judo avec le Judo-Club de la Divatte (à La Chapelle Basse Mer)
- du karaté avec le Karaté Club Loire-Divatte (à La Chapelle Basse Mer)
- de l'athlétisme avec le Racing Club Nantais - Athlétisme (à Saint Julien de Concelles)
- de la gymnastique sportive avec l'Hirondelle gymnastique (à Saint Julien de Concelles)
- de l'escalade avec XXXXXXXXXXXX (au Landreau)

L'ÉCOLE DE FOOTBALL DISTINGUÉE Un label Bronze pour le LLOSC

Cela faisait 5 ans que le LLOSC travaillait à la labellisation de son école de football de débutants, poussins et benjamins.

Une première évaluation, réalisée par les techniciens de la Ligue française de football en 2007, avait noté une petite faiblesse concernant l'accueil et l'encadrement.

Le nombre d'éducateurs et d'encadrants diplômés ayant été augmenté et une salle de convivialité ayant été créée, le club a cette fois satisfait aux trois critères majeurs : le projet éducatif, l'encadrement et la qualité de l'accueil et des installations.



C'est en présence des parents et des enfants que le club a officiellement reçu son label FFF Adidas des écoles

de football ballon de bronze. Prochaine étape : le label argent en 2012 !

Culture / Découverte

Marque page



12.500 ouvrages, autant de livres à équiper

C'est en 1983 que la bibliothèque du Loroux-Bottereau a ouvert ses portes avec l'Association Bibliothèque Lorousaine (ABL). Depuis, le nombre d'ouvrage mis à votre disposition n'a cessé d'augmenter. Le fonds de la médiathèque compte actuellement 12.500 ouvrages, 1.000 livres ayant en moyenne été achetés chaque année depuis 2004 et la municipalisation de la bibliothèque ! Après la sélection, l'achat et l'enregistrement, une dernière étape, méconnue et pourtant essentielle, sépare le livre du lecteur : l'équipement.



Qui ?

L'équipe compte 9 bénévoles de l'ABL qui se retrouvent à la Médiathèque une fois par semaine selon leur disponibilité. Le mercredi, entre 14 h et 17 h, elles préparent les livres que vous allez ensuite pouvoir emprunter. Cela représente environ 700 heures de travail par an.

Quoi ?

Il s'agit de couvrir, voire de renforcer les livres neufs afin qu'ils résistent le plus longtemps possible aux mains des 1.500 lecteurs susceptibles de les manipuler. Les équiper, c'est assurer leur longévité.

Comment ?

Prenez l'exemple d'un roman. On recouvre sa couverture d'un film plastique

transparent autocollant. On pose ensuite une « chamière » (ruban adhésif en fissu) au début et à la fin du livre, entre la couverture et les pages afin d'assurer un meilleur maintien. Enfin on solidifie si besoin la couverture à l'aide d'un « renfort » (plastique rigide transparent).

Qu'est ce qui a changé ?

Tous les livres ne sont pas rectangulaires, cela serait trop simple ! L'imagination des auteurs est sans limite, surtout quand il s'agit d'ouvrage pour la jeunesse et particulièrement pour nos plus jeunes lecteurs. Livres à rabat, à tresses, à poignée, livres marionnettes, livres ronds... sont autant de casse-tête pour les bénévoles.

Il faut trouver la meilleure façon de les protéger sans les dénaturer, afin de garantir aux lecteurs un plaisir optimum.

Qu'est ce qui ne changera jamais ?

Malgré tout cela, il arrive parfois qu'un livre s'abîme. Des pages sont déchirées ou se détachent... Dans la mesure du possible et lorsqu'il s'agit d'un ouvrage récent ou de référence, c'est aussi à l'équipement qu'il sera réparé avec du fil, de la colle, du ruban adhésif ou tout autre matière selon le cas.

Un travail aussi minutieux que précieux qui lui assurera une seconde vie et fera le bonheur de nouveaux lecteurs !

*Un grand merci à :
Dominique, Françoise, Jeanette,
Josette, Liliane, Marie-Claire,
Viviane, Yvonne
et à leurs mains de fées !*

Bientôt « Le Printemps des poètes »



Afin de créer des liens entre différents partenaires et permettre ainsi à divers publics de vivre un temps fort autour de la poésie, la médiathèque participe à l'édition 2010 du Printemps des Poètes, sur le thème « Couleur femme ».

L'ABL l'ADAPEI, l'AFR, « Les Debouts du Monde », le Foyer des jeunes, les bénévoles de la bibliothèque de l'hôpital, la MAS et la maison de retraite se joignent à la médiathèque du 3 au 21 mars, pour vous présenter expositions, ateliers et lectures poétiques, concours de poèmes et café concert... Venez nombreux !

Renseignements : www.mediathèque-loroux-bottereau.net

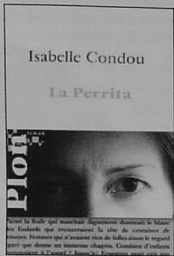
Infos pratiques

Coordonnées
4, rue du Jeu de Paume.
Tél. : 02 40 33 82 76
Mél. : biblio@loroux-bottereau.fr
www.mediathèque-loroux-bottereau.net

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 10 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi : 16 h 30 - 19 h
Samedi : 10 h 30 - 12 h / 15 h - 17 h
Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Culture / Découverte

COUP DE CŒUR ROMAN ADULTE
La Perrita
(Isabelle Condou, éd. Plon, 2009)



Elles sont deux femmes à attendre avec impatience et angoisse l'arrivée d'une même jeune femme qui représente tout pour elles.

Pour Ernestina, c'est Rosa, sa petite fille, qu'elle attend depuis 18 ans, depuis que son fils, Juan, et sa belle-fille enceinte ont disparus pendant la dictature en Argentine.

Tandis que Violetta attend sa fille "adoptive", Malvina, celle qu'elle a élevée grâce à son mari militaire et malgré les regards sans appel de son propre père.

On côtoie tour à tour ces deux femmes, leurs douleurs, leurs regrets, leurs luttes aussi contre elles-mêmes ou contre les autres. A travers leurs mots et leurs désespoirs, on découvre toute l'horreur que la dictature en Argentine a pu faire subir aux femmes, des deux côtés de la barrière.

« Un très bon roman, très fort, à la fois pudique et subtil ».

COUP DE CŒUR ROMAN JEUNESSE
Iris par ci, Iris par là
(Lucy Frank, éd. Bayard, 2008)

Pendant les grandes vacances d'été, Iris (11 ans) emménage dans l'immeuble d'un quartier new-yorkais, avec son grand frère et sa mère.

Elle s'ennuie car elle n'a pas le droit de sortir seule (sa mère travaille), et elle ne connaît personne.

Un jour, un chat roux vient lui rendre visite à sa fenêtre. Pour le retrouver, Iris s'aventure dans l'escalier extérieur de service de l'immeuble.

C'est ainsi qu'elle fera la rencontre de ses voisins : Will : un garçon en chaise roulante, Cucca : le perroquet de Yolanda, le gros tatoué et son pit-bull, la vieille dame aux chats....

Iris va vite devenir indispensable aux habitants de l'immeuble, en leur rendant des petits services contre un peu d'argent, mais aussi en réglant différents problèmes...

« Un très bon moment de lecture, à partir de 10 ans ! »



COUP DE CŒUR BD ADULTE
La Vierge froide et autres racontars
(Jorn Riel, Gwen de Bonneval et Hervé Tanquerelle, éd. Sarbacane, 2009)



C'est sur le vaste territoire du Groenland que se déroulent ces fameux « racontars arctiques » : des histoires vraies qui pourraient passer pour des mensonges ou vice-versa selon la définition de Jom Riel.

Sept nouvelles sont adaptées dans cet album et chacune d'elle est l'occasion de découvrir les tribulations de trappeurs, isolés dans leurs petites cabanes en bois pendant de longues semaines, et cherchant à combler la solitude des nuits polaires.

Des gaillards, rudes aux cœurs éprouvés par l'absence de femmes mais, qui au fil des pages dévoilent un côté très attachant par leurs faiblesses et leurs rêves.

Voilà un album dépaysant, dans les lieux comme dans les personnages grâce aux dessins d'Hervé Tanquerelle.

« A déguster par une nuit d'hiver au coin du feu ! »

Retrouvez d'autres coups de cœur à la médiathèque !

Culture / Découverte

Envie de sortir ?



Peinture ou photographie ? La question ne manquera pas de vous tarauder devant chacune des œuvres présentées.

A l'origine, il y a toujours quelque chose de réel : un lieu, une personne, une situation... mais il y a au final bien plus que cela. Superpositions, travail sur les fréquences lumineuses, filtres sur tous genres ou encore retouche numérique : Joël Estrade utilise toutes les techniques imaginables pour révéler à l'œil profane ce qu'il aurait difficilement pu percevoir sans son intervention. Des formes, des

SALON DE PEINTURE, SCULPTURE ET PHOTO DU 27 FÉVRIER AU 7 MARS

Joël Estrade, sorcier de l'image

Joël Estrade manie l'image comme d'autres les mots. A mi-chemin entre réalité et imaginaire, entre représentation et création, cet artiste hors norme nous invite le temps du Salon à découvrir son univers. Un voyage à la frontière du réel.

pensés apparaissent, comme sorties d'un autre univers... à moins qu'il ne s'agisse d'un univers caché ?

Surprenantes, les photopeintures de ce sorcier de l'image laisseront sans doute chez chacun une impression très personnelle, un ressenti dont on ne s'imprègne qu'en prenant le temps nécessaire à l'immersion que propose chaque photo. D'abord un premier regard, furtif, qui juge de la qualité du cliché. Puis ce petit quelque chose qui nous interpelle. Un détail, un arrière-plan,

qui nous invitent à nous attarder... et soudain l'évidence qui s'impose !

Alors, talent ou sorcellerie ? A vous de juger !



Le salon est ouvert du 27 février au 7 mars, à la Tannerie, de 15 h à 18 h en semaine et de 10 h à 18 h le week-end. Entrée libre.

ILS REVIENNENT AU PALAIS DES CONGRÈS DU 17 AVRIL AU 2 MAI

Théâtre : chez les Comic « o » Loroux, on s'active aussi dans les coulisses !



1 pièce, 9 acteurs, 10 représentations... Voilà pour beaucoup ce à quoi se résument les Comic « o » Loroux. A bien y regarder, la troupe fourmille pourtant de bénévoles qui, chacun dans leur domaine, contribuent en coulisses au succès de chaque pièce.

Le décor, imaginé et fabriqué par Jean-Pierre, Bernard et Denise, est en place depuis quelques jours.

18 h : Les acteurs arrivent les uns après les

autres et entreprennent leur transformation. Coiffés par Stéphanie, maquillés par Véronique et Karine, ils entrent peu à peu dans la peau de leur personnage en revêtant leurs costumes faits maison ou loués.

Le public n'est pas encore là, mais le trac, lui, pointe déjà le bout de son nez. Alors, pour permettre à chacun de se détendre tout en se mettant dans l'ambiance, Martine, aidée d'Yvette, a comme d'habitude, assuré l'intendance et préparé le repas.

20 h : le Palais des Congrès ouvre ses portes. Les spectateurs, informés du spectacle par les affiches de Noémie, se pressent devant les caisses de Claudine, Nicole, Guyliane, Yvette, Annick, Sophie, Lise et France-Anne. Adeline, Amandine, Charlotte les guident vers leurs places.

Thierry, Marcel, Nicolas et Mickael quittent leur poste, prêts à servir au bar. Denise, Martine, Claudine et Karine ont prévu les après-midi séries.

A la règle Didier et Sébastien ont rangé leurs mannettes. Au rétro, la troupe est à sa place, prête à voler au secours des acteurs.

Il est 20 h 30, le rideau va se lever. Véronique, metteur en scène, retient sans doute son souffle... et vous ?

« Le non de la mère » de Claude Husson du 17 avril au 2 mai au Palais des Congrès.
Entrée : 6 € adultes, 2,5 € enfants, gratuit de 8 ans. Biletterie : au 02 40 03 73 37 sur place à l'Office de Tourisme Loroux-Divatte.

Culture / Découverte

C'est notre histoire

LA LIGNE DU PETIT ANJOU EST RESTÉE ACTIVE JUSQU'EN 1947
Arrivée en gare du Loroux-Bottereau... 5 minutes d'arrêt

Beaucoup l'ignorent, mais une ligne de chemin de fer passait autrefois par Le Loroux-Bottereau, les trains y marquant même un arrêt.

Malgré un maillage important du Maine et Loire, l'ensemble des lignes en place à la fin du 19^{ème} siècle laissait encore à l'écart nombre de zones rurales du département. Aussi, sous l'impulsion du conseil général, un réseau complémentaire d'intérêt local a été étudié. En 1899, l'étoile de Beupréau était ouverte. Elle comprenait trois lignes, dont une reliant Beupréau à Nantes par Montevault et Le Loroux-Bottereau, qui est restée en service jusqu'en 1947.

Située à l'emplacement de l'actuel Espace de la Gare, la gare a été démolie lors du lancement des travaux.

C'est donc tout naturellement que le nom et la signalétique de l'équipement ont été choisis.

D'autres traces de ce passé ferroviaire subsistent dans le bourg : la rue du Petit Train, les chemins piétonniers des Bordouillères et du Douet Rouaud et quelques voiries suivent le parcours qu'empruntait le train.

L'Association des Amis du Petit Anjou a par ailleurs édité un cahier spécial « Le Petit Anjou en pays nantais - de Cholet à Nantes par Beupréau 1899-1947 ». Disponible à la médiathèque Les Quatre Vents, il fait la part belle aux photos d'époque et regorge d'anecdotes.

Le voyage vous tente ? Alors... en voiture !



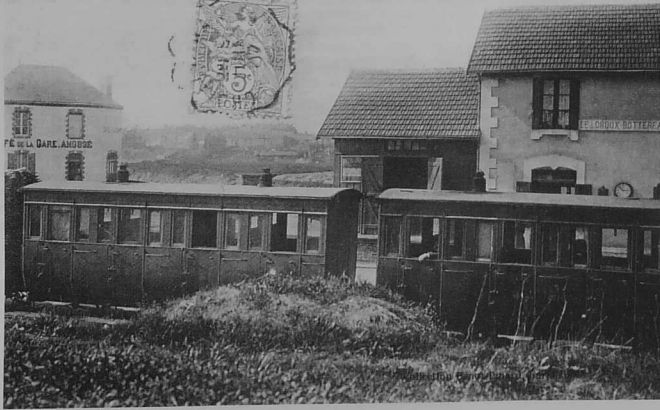
DES VESTIGES SUBSISTENT AU DÉTOUR DU CHEMIN DES BORDOULLIÈRES.



C'EST SUR INTERNET

Retrouvez l'histoire du Petit Anjou et l'actualité des Amis du petit Anjou sur www.petit-anjou.org

LE LOROUX-BOTTEREAU (Loire-Inf.) — La Gare



1, 2, 3... jouons ! Avant - après... les deux font la paire !



Réponses : A-3 : La Chapelle Saint Laurent, rue Saint Laurent, B-1 : La rue de la Loire, C-4 : La place de l'église et la rue des forges, D-2 : La rue du Colonel Bourin.

Mot de l'opposition

Chères Loroüsaines, chers Loroüsains
Qu'il nous soit donné en ce mois de février, la possibilité de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010. Que cette dernière vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et prospérité.

L'année 2009 fut difficile pour bon nombre de Français. Même si notre pays traverse plutôt mieux que d'autres cette turbulence économique, force est de reconnaître que la solidarité nationale doit être au rendez-vous.

La mise en œuvre du RSA (Revenu de solidarité active) par Martin Hirsch, est une des traductions de cette volonté au plus haut sommet de l'Etat.

Des efforts doivent être faits aussi pour développer une économie verte. Les mesures du Grenelle de l'environnement sont autant de signes positifs qu'il convient d'appuyer. Cependant, et afin de ne pas pénaliser les Français, des choix budgétaires doivent être faits.

A l'échelon local, nous devons, nous aussi, déterminer des actions qui se traduisent par la mise en place d'un plan pluriannuel. Après plus d'un an et demi d'attente, la majorité nous a présenté son projet pour les cinq années à venir.

Priorité est donnée au sport pour un montant de plus de 7 000 000 d'euros sur un budget global de 16 000 000 d'euros. De toute évidence il s'agit d'un rattrapage dû au déficit d'équipements sportifs sur la commune. Elle traduit aussi et surtout le manque

d'anticipation d'une majorité en place depuis trois mandats !

Plus que le montant de cet investissement, ce sont les choix des infrastructures, au regard du budget global, que nous remettons en cause. En effet, si nous approuvons la construction de nouvelles salles, nous ne comprenons pas le choix de faire réaliser deux terrains de football en pelouse synthétique. Cet investissement, pour une hauteur de près de 1 500 000 euros, ne nous semble pas être une priorité. Un seul terrain synthétique, venant s'ajouter au terrain en pelouse existant de grande qualité, eut sans doute suffi à l'expression des talents footballistiques locaux.

Ces chiffres doivent être comparés au 450 000 euros que la majorité souhaite investir dans les écoles publiques et la Maison de l'Enfance. Somme dérisoire, quand on connaît les difficultés que rencontre notamment la Maison de l'Enfance, pour accueillir les enfants. De toute évidence, les 250 000 euros alloués pour permettre un agrandissement de la structure ne répondent pas aux besoins.

Alors, oui, il y a des choix politiques que nous ne cautionnons pas ! Imaginons ce que nous pourrions faire avec le prix du m² de pelouse synthétique ! Nous pourrions, par exemple, impulser une vraie politique environnementale sur la commune.

Force est de reconnaître qu'il y a souvent une grande différence entre les paroles et les actes. Il ne suffit pas de faire des incantations, encore faut-il agir. La majorité a beau nous dire que

le développement durable est transversal et que l'ensemble de ses actions prend en compte cette dimension, la réalité est beaucoup plus affligeante.

Si tel était le cas, pourquoi ne pas avoir ressorti une ligne budgétaire sur le développement des mobilités douces, vélo et piéton ?

Pourquoi ne pas avoir fait du traitement de la coulée verte une vraie priorité pour le mandat ?

Pourquoi, ne pas avoir pris de vrais engagements sur la réalisation d'espaces verts en centre-bourg ou à proximité immédiate ?

Pourquoi ne pas avoir remis en cause l'hyper densification du bourg au profit des espaces naturels comme celui du Coteau Chatard ?

Il faut croire qu'il est plus important de consacrer 2 000 000 euros à l'achat de réserves foncières, 700 000 euros à la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage. Et de ne consacrer qu'à peine 5 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale ! Solidarité, vous avez dit solidarité ?

Nota : pour la cantine scolaire et pour le petit théâtre, pourtant promis dans le projet de la majorité, il faudra attendre et encore attendre. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Pour le groupe d'opposition
Éric Moulet

Nous contacter :
opposition-loroux@voila.fr

Rencontrer vos élus



Maire et adjoints
Prendre rendez-vous au secrétariat général de la mairie. Tél. : 02 51 71 91 06.

Elus d'opposition
Prendre rendez-vous.
- Tél. : 06 59 46 99 71
- Mèl : opposition-loroux@voila.fr

ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement)
13 rue de la Liottène le 2^{ème} jeudi du mois, de 9 h à 12 h. Tél. : 02 51 71 90 77.

ARCHITECTE CONSEIL
Le 4^{ème} jeudi du mois, à l'Hôtel de Ville. Prendre rendez-vous au 02 51 71 91 00.

ASSISTANTE SOCIALE
Au centre social, rue Julien Prodhomme. Prendre rendez-vous au 02 40 03 74 57.

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE
Rue d'Anjou.
Le secrétariat / accueil de la Maison de l'Enfance (02 51 71 90 15) est ouvert
- le matin du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 15
- le samedi, de 9 h 45 à 11 h 30
- l'après-midi les lundi, mardi et vendredi, de 13 h 45 à 17 h.
Le Foyer des jeunes (02 51 71 62 04) est ouvert
- les mercredi et samedi de 14 h à 19 h
- du lundi au vendredi pendant les vacances.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
13 rue de la Liottène les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf vacances scolaires). Tél. : 02 51 71 90 77.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
18 rue Guillaume Botereau - 44430 Le Loroux-Bottereau. Tél. : 3646
- Accueil sans rendez-vous les lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 ;
- Accueil sur rendez-vous le mardi de 14 h à 16 h 30.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
68 rue de la Divatte. Tél. : 02 40 03 79 47.

CLIC ATOUT ÂGE (Centre local d'information et de coordination gérontologique)
2 rue des Nonnains du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Tél. : 02 51 71 90 77.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE-DIVATTE
84 rue Jean Monnet - BP 4 - ZAC de la Sensitive - 44450 La Chapelle Basse Mer.
Tél. : 02 51 71 92 12.
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Le 1^{er} mercredi du mois, de 9 h à 12 h, en mairie. Prendre rendez-vous au 02 51 71 91 06.

CONSULTATION D'ENFANTS
Au centre social, rue Julien Prodhomme, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous au secrétariat.
Tél. : 02 40 03 74 57.

DÉCHETTERIES
-> Le Loroux-Bottereau
- Le lundi, 9 h - 12 h
- Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
-> Le Landreau
- Le lundi, 15 h à 18 h
- Le samedi, 9 h à 12 h
-> Saint Julien de Concelles
- Les lundi, mercredi, vendredi et samedi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

MÉDIATHÈQUE LES QUATRE VENTS
4 rue du Jeu de Paume. Tél. : 02 40 33 82 76.
- Mercredi, 10 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h
- Jeudi, 16 h 30 - 19 h
- Samedi, 10 h 30 - 12 h et 15 h - 17 h
- Dimanche, 10 h 30 - 12 h

MISSION LOCALE
A l'Hôtel de la CCOLD - 84 rue Jean Monnet - BP 4 - ZAC de la Sensitive - 44450 La Chapelle Basse Mer
Les jeudi et vendredi matin sur rendez-vous
Tél. : 02 40 36 09 13

OFFICE DE TOURISME LOIRE-DIVATTE
12 place Rosmadec, au Loroux-Bottereau.
Tél. : 02 40 03 79 76.
Mèl : info@tourisme-loiredivatte.fr
Site : www.tourisme-loiredivatte.fr
Horaires d'ouverture
- hors vacances scolaires : du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
- pendant les vacances scolaires : du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

PÉRICULTRICE
Au centre social, rue Julien Prodhomme, au Loroux-Bottereau. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Prendre rendez-vous au 02 40 03 74 57.

POINT RELAIS ANPE
Hôtel de la CCOLD - 84 rue Jean Monnet - BP 4 - ZAC de la Sensitive - 44450 La Chapelle Basse Mer.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45.
Tél. : 02 51 71 92 13.

SERVICE ACTION SOCIALE - MSA
Au centre social, rue Julien Prodhomme, au Loroux-Bottereau, tous les merdis, de 14 h à 16 h. Permanence téléphonique : 02 40 03 74 57.

TRESOR PUBLIC
15 rue de la Liottène. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. : 02 40 33 80 66.

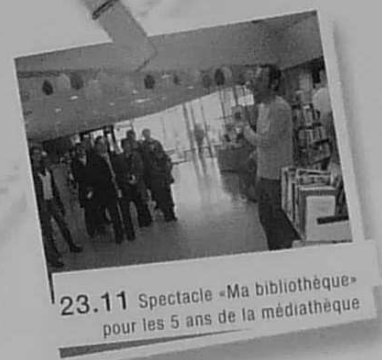
En cas d'urgence

SAMU - 15. Police - 17. Pompiers - 18. Numéro unique d'urgence depuis un portable (pompiers, police, médecin... valable dans toute l'Europe) - 112. SOS Drogues Alcool Tabac Info Service - 113. Accueil sans frais - 115. A06 Enfance maltraitée - 119. Pl Santé Jeunes - 0 800 23 52 36. SIDA Info Services - 0 800 840 800.

Arrêt sur images



14-15.11 Exposition de généalogie à l'Hôtel de Ville



23.11 Spectacle «Ma bibliothèque» pour les 5 ans de la médiathèque



03.10 Exposition de cartes postales à la Tannerie



28.11 Exposition de calebasses à la Foire de la Sainte Catherine



27.09 Virades de l'Espoir contre la mucoviscidose



30.01 Les pompiers lors de la fête de la Sainte Barbe



28.11 Remise des prix du concours communal de fleurissement



10.01 Cérémonie des voeux à la population



04.12 Animation stock-car pour le Téléthon



12.12 Inauguration de la nouvelle station d'épuration.